

Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré  
167 Boulevard de la Villette 75010 Paris  
Tel : 01.53.38.85.18  
mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)

Direction de la Jeunesse et Sports  
Bureau des Écoles du Sport  
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS  
Tel : 01.42.76.28.30  
mail : [DJS-MDS@paris.fr](mailto:DJS-MDS@paris.fr)

Paris, le lundi 15 Novembre 2022

## HANDBALL 2023 - 2024

# TOUT PETITS

### I. DATES DES RENCONTRES

Mercredi 06 décembre 2023  
Mercredi 17 janvier 2024

} Rencontres de secteurs

Mercredi 27 mars 2024 → "FESTI HAND USEP"

### II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"

Toutes les rencontres Tout Petits auront lieu

Sur terrain de handball divisé en 2 terrains de handball

Equipes de 5 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants maximum

### III. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

TOUT PETITS 2016 – 2017  
Durée des rencontres à adapter selon les formules de jeux (voir plus loin)

### IV. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.  
TP : ballons Taille : 00

## **V . COMPTE RENDU DES RENCONTRES**

Ils seront envoyés par les responsables de terrains (voir plus loin) à l'issue de chaque rencontre. Ces comptes-rendus sont d'ordre quantitatif, ils n'ont aucun caractère d'expression de résultats.

**A transmettre à :**

**Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)  
Par courrier USEP Paris - 167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS**

**Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.**

## **VI . LICENCES**

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive. Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la/ principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission. Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

**SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.**

## **VII. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE**

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique nous avons regroupé toutes les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, nous n'avons pas indiqué d'horaire précis mais il conviendra de se présenter sur les lieux des rencontres le plus tôt possible quitte à partir de manière anticipée de votre centre. Il n'y a que 5 rencontres TP sur l'année scolaire, il devrait être possible de faire cet effort.

En ce qui concerne l'organisation sur le terrain nous vous proposons des formules de rencontres qui vous permettront d'organiser les rencontres au mieux des caractéristiques locales (nombre de terrains disponibles, nombre d'équipes présentes etc...) ; un responsable de terrain est indiqué pour chaque secteur, il lui appartient de convenir avec tous les présents de la meilleure organisation.

**TRES IMPORTANT : les responsables des associations signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.**

## VIII. FORMULE SPORTIVE

3 rencontres par secteurs géographiques + une rencontre finale.

Voir dates précédemment.

### Le Tournoi : Exemple

Constituer des poules de 3 ou 4 ou 5 équipes selon le nombre en présence et le nombre de terrains à disposition.

Dans les poules toutes les équipes se rencontrent lors de courts matchs (6 à 8 minutes) puis on peut reformer des poules de niveau et continuer ainsi.

Pour effectuer le classement au sein des poules vous pourrez utiliser cette formule qui est appliquée pour les poussins et les pupilles.

Classement aux points :	match gagné	3 points
	match nul	2 points
	match perdu	1 point

## IX. ARBITRAGE

Chaque association pourra former un ou des Jeunes Officiels (poussins ou pupilles) pour arbitrer le plus de rencontres possibles. Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Hand USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

**Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.**

***Il serait souhaitable que ce soit des Jeunes Officiels USEP (Poussins ou Pupilles) qui arbitrent et participent à l'organisation des Tournois.***

## LES SECTEURS POUR LA PREMIERE JOURNEE (06/12/2023)

**LE RENDEZ-VOUS EST FIXE 14 HEURES**

Secteur n°	Lieu et responsable	Associations	Nbre d'équipes
<b>1</b>	MAX ROUSIE		
	<b>Responsable</b> EPINETTE	Epinette	1
		Bolivar	5
		Lasalle	2
		Total	8

<b>2</b>	Lieu et responsable		
	LE VAU	Le Vau	2
	<b>Responsable</b> LE VAU	St Sébastien	3
		Riblette	4
		Total	9

<b>3</b>	Lieu et responsable		
	CHARCOT	Sorbier	3
	<b>Responsable</b> JEANNE D'ARC	Kuss	3
		Jeanne d'Arc	3
		Total	9

<b>4</b>	Lieu et responsable		
	HAUTPOUL	Lesseps	4
	<b>Responsable</b> VILLETTE	Tanger	3
		Villette	1
		Total	8

**LES SECTEURS POUR LA DEUXIEME JOURNEE (17/01/2024)**

**LE RENDEZ-VOUS EST FIXE 14 HEURES**

Secteur n°	Lieu et responsable	Associations	Nbre d'équipes
<b>1</b>	MH		
	<b>Responsable RIBLETTE</b>	<b>Epinette</b>	<b>1</b>
		<b>Tanger</b>	<b>3</b>
		<b>Riblette</b>	<b>4</b>
	<b>Total</b>	<b>8</b>	

	Lieu et responsable		
<b>2</b>	HAUTPOUL	<b>Sorbier</b>	<b>3</b>
	<b>Responsable BOLIVAR</b>	<b>Bolivar</b>	<b>5</b>
		<b>Villette</b>	<b>1</b>
		<b>Total</b>	<b>9</b>

	Lieu et responsable		
<b>3</b>	COUR DES LIONS	<b>St Sébastien</b>	<b>3</b>
	<b>Responsable ST SEBASTIEN</b>	<b>Kuss</b>	<b>3</b>
		<b>Lasalle</b>	<b>1</b>
		<b>Total</b>	<b>7</b>

	Lieu et responsable		
<b>4</b>	RIGOLES	<b>Le Vau</b>	<b>2</b>
	<b>Responsable LESSEPS</b>	<b>Jeanne D'arc</b>	<b>3</b>
		<b>Lesseps</b>	<b>4</b>
		<b>Total</b>	<b>9</b>

**LES SECTEURS POUR LA TROISIEME JOURNEE (27/03/2024)**

**LE RENDEZ-VOUS EST FIXE 14 HEURES**

Secteur n°	Lieu et responsable	Associations	Nbre d'équipes
<b>1</b>	MH		
	<b>Responsable RIBLETTE</b>	Le Vau	2
		Sorbier	3
		Riblette	4
		Total	9

	Lieu et responsable		
<b>2</b>	HAUTPOUL	Tanger	3
	<b>Responsable TANGER</b>	Bolivar	5
		Villette	1
		Total	9

	Lieu et responsable		
<b>3</b>	RIGOLES	St Sebastien	3
	<b>Responsable LASALLE</b>	Lesseps	4
		Lasalle	1
		Total	8

	Lieu et responsable		
<b>4</b>	CHARCOT	Epinette	1
	<b>Responsable</b>	Jeanne D'arc	3
		JEANNE D'ARC	Kuss
		Total	7

## Liste des gymnases

- **GYMNASE M. HILSZ** – 34, rue Maryse Hilsz 75020 – Métro : Pte de Montreuil (ligne 9) ou tramway
- **GYMNASE COUR DES LIONS** -9, rue Alphonse Baudin 75011 – Métro : Richard Lenoir ou St Sebastien Froissard  
(lignes 5, 8)
- **GYMNASE LE VAU** – 36, rue le Vau 75020 -- Métro : Porte de baignolet (lignes 3) ou tramway Adrienne Bolland
- **GYMNASE HAUTPOUL** – 50, rue Hautpoul 75019 -- Métro : Ourcq (lignes 5)
- **GYMNASE REUILLY** – 43-49, allée Vivaldi 75012 -- Métro : Daumesnil (lignes 6, 8)
- **GYMNASE DUNOIS** – 70, rue dunois 75013 -- Métro : Chevaleret (lignes 6)  
ou Bibliothèque François Mitterand (lignes 14)
- **GYMNASE RIGOLES** - 296, rue des Pyrénées 75020 -- Métro : Jourdain (lignes 11)
- **GYMNSE CHARCOT** - 80, rue Chevaleret 75013 / Tél : -- Métro : Bibliothèque François Mitterand (lignes 14)
- **GYMNASE MAX ROUSIE** - 28, rue André Bréchet 75017 -- Métro : Pte de St Ouen (lignes 13)